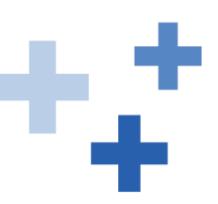


DNB (brevet des collèges) 2020

Nouvelles dispositions liées au contexte sanitaire





SOMMAIRE

Partie 1

Les nouvelles modalités d'attribution du DNB 2020

Partie 2

DNB, préparation à la Seconde : quelle évaluation pour le second semestre ?

Partie 3

Questions diverses







Partie 1

Les nouvelles modalités d'attribution du DNB 2020







Les nouvelles modalités d'attribution du DNB

- 1 Rappel de l'organisation générale prévue en temps normal
 - Une première partie, sur 400 points, correspond à la maîtrise des compétences

Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 4 Maîtrise satisfaisante Maîtrise insuffisante Maîtrise fragile Très bonne maîtrise Langue française à l'oral et à l'écrit 10 points 25 points 40 points 50 points Langages mathématiques, scientifiques et informatiques 10 points 25 points 40 points 50 points Représentations du monde et activité humaine¹ 50 points 10 points 25 points 40 points Langues étrangères et régionales 10 points 25 points 40 points 50 points Systèmes naturels et systèmes techniques² 50 points 10 points 25 points 40 points Langages des arts et du corps³ 10 points 25 points 40 points 50 points Formation de la personne et du citoyen4 10 points 25 points 40 points 50 points

1. Connaître l'histoire et la géographie, savoir étudier les organisations et fonctionnements des sociétés • 2. Savoir pratiquer les démarches scientifiques et techniques, découvrir la nature et ses phénomènes, réaliser des observations et des expériences • 3. S'exprimer et communiquer par les pratiques artistiques, physiques et sportives • 4. Savoir formuler ses opinions et respecter celles d'autrui, avoir conscience de la justice et du droit, connaître les valeurs de la République • 5. Savoir organiser son travail, accéder à l'information, à la documentation et aux médias, utiliser les outils numériques, conduire des projets.

25 points

40 points

10 points



Méthodes et outils pour apprendre⁵

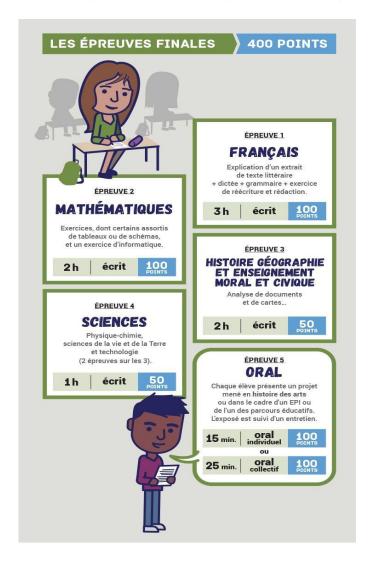


50 points



Les nouvelles modalités d'attribution du DNB

- 1 Rappel de l'organisation générale prévue en temps normal
 - Une seconde partie, sur 400 points, correspond aux épreuves finales









Quelles évolutions pour l'évaluation des compétences, compte tenu du contexte sanitaire ?

<u>L'évaluation du niveau de maîtrise des compétences</u> de fin de cycle 4
 est maintenue: concrètement, comme cela était prévu, le conseil de
 classe du second semestre se prononcera en fin d'année sur le niveau de
 chaque domaine de compétence et attribuera les points correspondants.

Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 4				
	Maîtrise insuffisante	Maîr		onne maîtrise
Langue française à l'oral et à l'écrit	10 pg:			points
Langages mathématiques, scientifiques et information	10 pe	FENU		points
Représentations du monde et activité	MIAL			50 points
Langues étrangères et r	MAII		40 points	50 points
Systèmes naturels et syst		25 points	40 points	50 points
Langages des arts et du co	points	25 points	40 points	50 points
Formation de la personne et	10 points	25 points	40 points	50 points
Méthodes et outils pour apprenure	10 points	25 points	40 points	50 points

1. Connaître l'histoire et la géographie, savoir étudier les organisations et fonctionnements des sociétés • 2. Savoir pratiquer les démarches scientifiques et techniques, découvrir la nature et ses phénomènes, réaliser des observations et des expériences • 3. S'exprimer et communiquer par les pratiques artistiques, physiques et sportives • 4. Savoir formuler ses opinions et respecter celles d'autrui, avoir conscience, de la justice et du droit, connaître les valeurs de la République • 5. Savoir organiser son travail, accéder à l'information, à la documentation et aux médias, utiliser les outils numériques, conduire des projets.



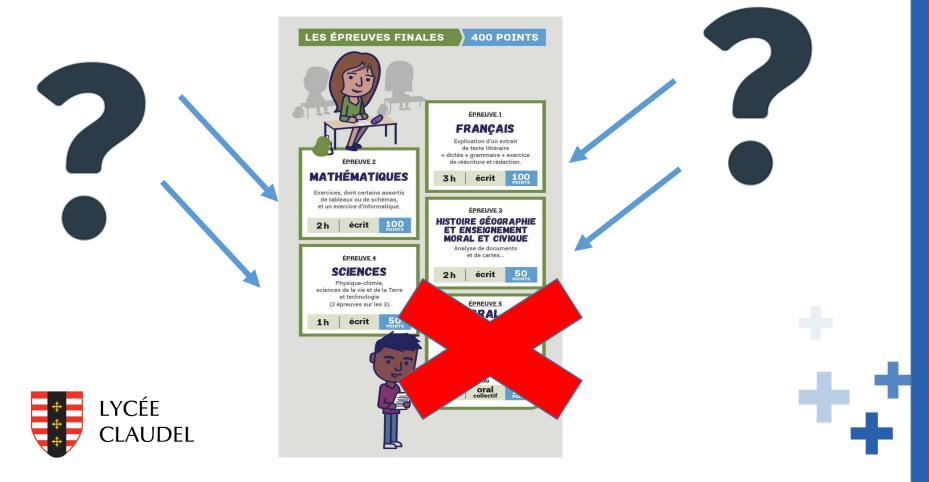




Quelles évolutions pour les épreuves finales, compte tenu du contexte sanitaire ?

La seule information confirmée dont nous disposons à ce stade :

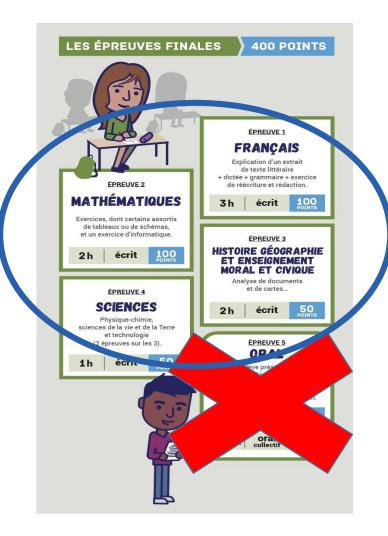
les épreuves finales n'auront pas lieu et <u>l'épreuve orale est</u> <u>défintivement annulée dans l'attribution de l'examen.</u>





Quelles évolutions, compte tenu du contexte sanitaire ?

Pour les 4 épreuves écrites, deux hypothèses sont en attente de clarification par le ministère :

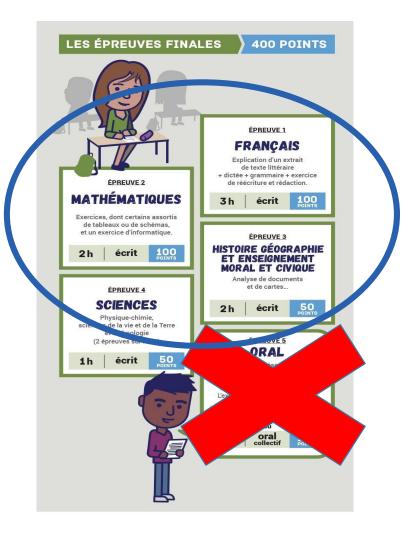


Hypothèse 1 : ces épreuves ne pouvant pas se tenir en présentiel, elles sont neutralisées dans l'attribution de l'examen. Le DNB ne repose alors que sur les 400 points de maîtrise des compétences du socle commun.

Hypothèse 2: la note de contrôle continu dans les disciplines concernées est prise en compte au titre des épreuves finales et ramenée au nombre de points prévus (100 points, 50 points ou 25 points). Le DNB est alors évalué sur 700 points (400 + 300).



Quelles évolutions, compte tenu du contexte sanitaire ?



Nous devons donc attendre les informations officielles pour connaître précisément les modalités de prise en compte de ces 4 épreuves finales.







Quel document officiel sera transmis au service des examens?

Le livret scolaire est **le document officiel de référence** qui sera transmis au service des examens.

Actuellement, **le livret scolaire**, à la fin du cycle 4, indique **le niveau de maîtrise des compétences** de chaque élève de 3^{ème} et le nombre de points correspondants pour le brevet.

Si les notes du contrôle continu en français, histoire-géographie, mathématiques et sciences sont prises en compte dans l'examen, elles apparaîtront également sur ce document, dès lors qu'elles auront été attribuées en dehors de la période de confinement.

Le livret scolaire sera porté à la connaissance de l'élève et des familles avant transmission.







Partie 2

Pour les élèves de 3^{ème}, quelle évaluation pour le second semestre ?







1 – Comment évaluer les élèves de 3ème pour le second semestre ?

Pendant la période de confinement, les élèves de collège sont évalués prioritairement par compétences.

Les professeurs peuvent néanmoins donner des notes en parallèle car nous savons qu'elles constituent aussi un levier de motivation.

Attention : les notes obtenues par les élèves pendant la période de fermeture de l'établissement ne peuvent pas être prises en compte dans le livret scolaire qui servira de base pour l'attribution de l'examen : si les notes de contrôle continu en français, mathématiques, histoire-géographie et sciences venaient à remplacer les notes des épreuves finales (hypothèse 2), alors seules les notes attribuées en dehors de la période de confinement pourraient être prises en compte (voir diapositive précédente).

En revanche, hors contexte de l'examen du brevet, il est possible, dans un cadre bien défini, d'intégrer des évaluations dans un bulletin de seconde période. En effet, les équipes travaillent depuis plusieurs semaines sur les modalités d'évaluation envisageables dans un contexte à distance. Des formats sont possibles, des outils existent car il est important pour un élève de savoir où se situer dans ses apprentissages.





2 - Concrètement, quelles évaluations pourront être prises en compte dans ce bulletin, hors contexte d'examen ?

Le conseil pédagogique, réuni le 9 avril dernier, a adopté les mesures suivantes :

- un bulletin « Période 2 » sera établi pour chaque élève de 3ème
- Ce bulletin prendra en compte :
- les notes du second semestre attribuées hors période de confinement,
 comptabilisées normalement
- les notes attribuées pendant le confinement, s'il y en a et <u>seulement si</u> <u>elles augmentent la moyenne de l'élève pour la période</u>







4 - Comment Pronote va-t-il permettre de distinguer les notes retenues pour l'examen et celles prises en compte dans ce bulletin ?

Sur Pronote, il faut désormais distinguer trois périodes :

- le semestre 1 est une période « officielle » : les notes qui y figurent seraient, le cas échéant, normalement prises en compte pour l'examen (hypothèse 2)
- le semestre 2 est également une période « officielle » : les notes qui y figurent sont uniquement des notes obtenues en dehors de la période de confinement
- la période 2 : les notes qui y figurent sont celles obtenues entre janvier et fin mai donc avant et pendant le confinement, selon les modalités explicitées précédemment







5-Un brevet blanc est-il maintenu?

Le brevet blanc ne peut pas se dérouler dans des conditions habituelles de surveillance et ne peut donc être maintenu sous sa forme initiale.

Pour garder les élèves dans une dynamique, nous avons donc réfléchi en équipe à un dispositif possible, décliné différemment selon les disciplines.

L'objectif général est de proposer aux élèves qui le souhaitent (et quand la matière s'y prête) des sujets type Brevet, sur un temps limité, pour leur permettre de se situer par rapport aux compétences attendues de l'examen.

Il n'y a pas d'autre enjeu que celui-ci puisque, quoi qu'il en soit, les notes ne pourront pas être comptabilisées dans le livret scolaire et, dans le bulletin, ne pourront que faire augmenter la moyenne.







- En Français, les élèves vont composer sur un sujet type brevet, en deux temps (un temps pour les questions-dictée et un temps pour la rédaction). Ces deux exercices se dérouleront au retour des congés (questions-dictée la première semaine, rédaction la deuxième semaine des informations précises sur les jours et horaires seront communiquées sur Pronote).
- En mathématiques, les professeurs se sont déjà organisés pour donner aux élèves un sujet type Brevet, divisé en trois temps, ce qui permet de limiter les risques de communication entre élèves et d'assurer une surveillance plus serrée.
- **En sciences**, les professeurs pourront évaluer également les élèves, sur une heure, avec un sujet type.
- En histoire-géographie: la matière ne se prête pas à l'évaluation à distance d'un sujet type Brevet. Le risque de fraude et de plagiat sur Internet est trop important et viendrait dénaturer le résultat. Les professeurs mettent donc en place au quotidien des modalités alternatives d'évaluation.







6- Préparer la classe de Seconde

La modification des modalités d'attribution du DNB ne doit pas faire oublier que l'enjeu essentiel de la classe de 3ème est la **préparation des élèves à la classe de Seconde.**

C'est pourquoi il est très important pour les élèves de continuer à travailler régulièrement et dans le respect des consignes des professeurs.

Dans ce domaine, votre soutien, en tant que parent, est important : trouver le juste équilibre entre accompagner son enfant et lui laisser développer l'autonomie dont il aura besoin l'an prochain est un des enjeux clés de cette période.







Questions diverses

1 - Calendrier de la fin des cours

Les élèves sont tenus à **l'assiduité** jusqu'à la fin des cours donc jusqu'au 19 juin. même si le conseil de classe est passé et que les résultats des élèves ont été remontés au service des examens.

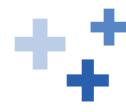
L'assiduité répond à deux critères principaux :

- la présence aux cours directs, sur toute leur durée
- le respect des échéances données aux professeurs

Les dates de conseil de classe ne sont pas fixées pour l'instant car elle sont conditionnées par le calendrier qui nous sera transmis par le service des examens.

A priori, les résultats devraient être affichés autour du 16 juin. Les livrets scolaires devront donc être remontés au service des examens le 9 juin. Les conseils de classe devraient par conséquent s'organiser début juin (à confirmer).







Questions diverses

2 - Un remboursement des frais d'examen est-il prévu?

Les frais d'examen payés par les familles sont intégralement reversés au service des examens du Canada (SEC, situé au CIMF à Montréal).

Le SEC, en lien avec le service des examens de Washington, étudie actuellement des modalités possibles de remboursement partiel de ces frais aux établissements.

Selon les décisions prises dans ce domaine, un remboursement de tout ou partie des frais d'examen pourra être effectué par le lycée mais, à ce stade, il n'est pas possible de s'avancer davantage sur la question.





